



Contestation de facture d'eau

Par **coco68600**, le **24/05/2019 à 15:01**

Bonjour, rnJ'ai acheté une maison en mars 2015. rnJ'appelle SUEZ qui est notre fournisseur d'eau pour souscrit un contrat. rnOk pas de soucis on vous enverra un contrat... rn1 mois passe toujours rien. rnJ'appelle pour savoir ou est ce que ça en ai. Elle ne me retrouve pas (pas d'adresse pas de compteur..) On s'occupe de votre dossier et on vous rappelle. rnQuelques mois plus tard toujours rien. rnJe rappelle (1 an est passé entre temps) et là je tombe sur un opérateur qui m'engueule et que me dit d'arrêter d'appeler que mon dossier est en cours (ça fait un an!!!) donc j'ai arrêter d'appeler. rnEt là mercredi 22 mai 2019 (4 ans après) je reçois une facture d'eau de 1704€ à payer avant le 31 mai 2019 et que ma prochaine facture arrivera en juin 2019 donc d'ici 1 semaine. rnJe les appelle pour savoir à quoi correspond la facture car il ne sont jamais venus relever le compteur (à l'intérieur du pavillon), et je n'ai jamais signer de contrat. rnLa seule chose qu'elle a su me dire c'est que je devais la payer avant le 31 mai et que je n'avais qu'à mettre de l'argent de côté en sachant que la facture allait arriver un jour ou l'autre. Aucune autres explications. rnAi je un recours pour contester cette facture surtout que je n'ai souscrit aucun contrat!!!! rnMerci de votre aidernMarie